

Recenser systématiquement les données sur les cancers

A l'avenir, les données sur les cancers doivent être rassemblées de manière exhaustive et uniforme.

Cela fait plusieurs années que la Suisse a pris un retard inutile en matière de prévention et de dépistage précoce des cancers, en raison de l'absence de registre fiable. Une procédure de consultation sur un projet de loi fédérale pour l'enregistrement des données sur les cancers est actuellement en cours et se clôturera en juillet 2017. La loi actuelle ne stipule que la manière dont les données les plus significatives sur les cancers, provenant d'enquêtes existantes menées de façon décentralisée, sont récoltées, enregistrées et évaluées en Suisse. C'est pourtant un pas dans la bonne direction: le FST redit chaque année combien la perception, l'évaluation et la comparaison des

Un pas en avant pour une meilleure qualité!

données est importante pour la qualité des traitements. C'est l'une des mesures importantes à prendre pour que la Suisse puisse, en comparaison internationale, rattraper son immense retard dans l'accès à des données fiables sur les cancers et d'autres maladies. Un coup d'œil aux pays européens suffit à le démontrer: les traitements ne peuvent être optimisés et améliorés qu'à l'aide de données récoltées et évaluées sur plusieurs années, lesquelles permettent de documenter la façon dont la maladie évolue et quelles sont les thérapies les plus prometteuses. Près de 40 000 personnes sont victimes d'un cancer en Suisse chaque année; en raison du vieillissement rapide de la population, près d'un tiers de plus sera touché au cours des vingt prochaines années. Un registre sur le cancer est donc pertinent et nécessaire.

Qualité dans le domaine ambulatoire

Le FST avait émis des critiques à l'encontre du projet fédéral sur la qualité: il aurait souhaité obliger tout travail spécialisé défini et accompli par les prestataires dans le domaine de la santé à intégrer un système régi par l'Etat.

D'une part, cela aurait ajouté une régulation inutile; d'autre part, imposer la qualité dans une approche institutionnelle et descendante et vouloir la contrôler par l'Etat aurait aussi été inapplicable. Il est bien plus important de renforcer les systèmes et l'organisation de la qualité.

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique montre actuellement la voie à suivre: le domaine ambulatoire doit tout faire pour s'assurer de recenser des données fiables afin de les comparer qualitativement. Dans le domaine stationnaire, les partenaires

Un départ encore timide mais prometteur

tarifaires et des organisations spécifiques mettent en place aujourd'hui déjà le développement et l'amélioration de la récolte, l'évaluation et la comparabilité des données. Le domaine stationnaire dispose enfin de plus de résultats issus de la comparaison des indicateurs. C'est pourquoi, dans le domaine ambulatoire, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique veut ancrer légalement le principe très simple selon lequel les tarifs et les prix sont au final mesurés à la qualité nécessaire des prestations de soins. Actuellement, ce principe n'est en effet exclusivement valable que pour le domaine stationnaire (art. 49, al. 1 LAMal). Même si l'on souhaite des processus qualité plus efficaces dans le domaine ambulatoire, il est certainement indiqué de clarifier ces principes et d'améliorer la qualité dans un domaine ambulatoire en croissance constante.

Editorial

Mesdames, Messieurs

Une des particularités de la politique est d'évoluer par vagues. Certains sujets et certaines revendications disparaissent de la carte politique pendant quelque temps puis ressurgissent d'un seul coup. C'est le cas de la politique de la santé et de son organisation en caisse unique (avec l'aide de l'Etat) pour l'assurance de base.

Après le rejet clair de la caisse unique lors la dernière votation fédérale, nous avons prévenu que les demandes concernant une étatisation de l'assurance de base ne cesseraient pas. Bien que le peuple suisse ait par quatre fois déjà clairement refusé de placer le choix de l'assureur entre les mains de l'Etat, des initiatives cantonales romandes remettent maintenant l'ouvrage sur le métier.

Le Forum Santé pour Tous va suivre ces discussions de très près. Avec des arguments solides et des sessions d'information dans les régions!

Rejoignez vous aussi le Forum Santé pour Tous: soyez les bienvenus à nos manifestations à Berne (pendant les sessions) et dans les régions (voir au dos).

Nous nous réjouissons de vous accueillir!

Alex Kuprecht
Président du Forum Santé pour tous, conseiller aux États

Dossier médical électronique

Les discussions autour des principes légaux de la conduite d'un dossier médical électronique se poursuivent depuis des années.

Au plan national, elles ont fait l'objet de réflexions quant au développement d'un projet eHealth qui contiendrait et ancrerait les réglementations et les devoirs liés au dossier médical électronique (DMI). Nous y sommes: une ordonnance devrait au moins réglementer l'introduction du DMI dans

Faire avancer ce dossier!

les hôpitaux. Le «double volontariat» est maintenu: les médecins indépendants et les patients doivent pouvoir décider eux-mêmes s'ils acceptent et autorisent le DMI afin d'y consigner leurs données médicales et de pouvoir les transmettre.

Le Forum Santé l'affirme: la numérisation est une réalité à laquelle il n'est pas possible d'échapper. C'est pourquoi il faut encourager tous les prestataires de soins à s'efforcer de relever

ensemble ces défis numériques parfois difficiles et coûteux.

Cette mesure très pragmatique visant à numériser les données des patients représente une chance à saisir: plus vite les acteurs de l'économie de la santé concevront des solutions pratiques, plus tôt les dossiers médicaux électroniques permettront d'améliorer la qualité du traitement, et partant, de renforcer la sécurité du patient et de faire baisser les coûts.

Séance d'information à Berne sur l'excès de soins

Veillez noter la date du mardi 13 juin 2017, Hôtel Schweizerhof à Berne. Nous sommes très heureux de vous convier à la prochaine réunion du «Forum Santé pour Tous» consacrée à l'«Excès de soins dans le domaine médical: que faire?»

A l'occasion de notre réunion traditionnelle du FST, un spécialiste reconnu prendra la parole: le Dr méd. Christoph A. Meier, directeur médical de l'hôpital universitaire de Bâle, expliquera ce qui est pertinent sur le plan médical. Membre du Swiss Medical Board (health technology assessment), il est aussi directeur du groupe spécialisé «Smarter Medicine», qui traite des questions de

«Smarter Medicine – éviter l'excès de prestations de soins et privilégier une amélioration de la qualité»

Mardi 13 juin 2017
Hôtel Schweizerhof à Berne

- dès 12h30 Apéritif et cocktail déjeunatoire
- 13h15 Mot de bienvenue par **Alex Kuprecht**, président du Forum Santé pour tous
- 13h20 Présentation **Prof. Dr. med. Christoph A. Meier**
Directeur médical de l'hôpital universitaire de Bâle
- 14h10 Questions et discussions
- 14h30 Clôture

Devenez membre!

Le Forum Santé pour Tous, qui œuvre en faveur d'un système de santé libéral, vous informe en permanence et organise pour vous différentes manifestations.

Nous nous réjouissons de vous compter bientôt parmi nos membres. Contactez-nous à l'adresse suivante: contact@santepourtous.ch

l'excès de prestations thérapeutiques et diagnostiques.

Veillez vous inscrire dès maintenant à l'adresse: contact@santepourtous.ch

Événement régional à Lausanne

Nous espérons vous compter parmi nous à la prochaine manifestation régionale à Lausanne. Le FST se penche sur les nouveaux projets romands souhaitant modifier le système de l'assurance de base actuel et permettre aux cantons de créer des caisses uniques régionales avec l'aide de l'Etat.

Le conseiller d'Etat vaudois de la santé Pierre-Yves Maillard et son homologue genevois Mauro Poggia souhaitent lancer deux initiatives l'été prochain: empêcher les parlementaires d'occuper des fonctions de direction dans les organes des assurances, et donner la possibilité aux cantons de créer des

«Caisses uniques au lieu d'un espace concurrentiel?»

Mardi 28 novembre 2017,
Hôtel Alpha Palmiers à Lausanne

- 18h00 Exposé et discussion
Alex Kuprecht, président du Forum Santé pour tous
- Roland Eberle**, conseiller aux Etats UDC, membre CSSS-E
- Pierre-Yves Maillard**, directeur de la santé publique, canton de Vaud

dès 19h15 Apéritif dînatoire

Événements régionaux

Depuis 2017, le FST renouvelle ses invitations à des manifestations. Nous complétons ainsi les réunions ayant lieu à Berne et portons, cette année encore, les principes et informations visant à une conception libérale de notre système de santé auprès de parties prenantes et politiciens locaux et cantonaux.

Vous trouverez de futurs événements, des communiqués de presse et des documents de synthèse sur: www.santepourtous.ch

caisses cantonales uniques avec l'aide de l'Etat.